BUREAU (Abbé Arsène)

L'Eglise de Malicorne et le culte de Saint FORT.

Tonnerre, 1889

[Br. SENS] Ph.

22

[Bz. SENS] Ph.

L'ÉGLISE DE MALICORNE

ET

LE CULTE DE ST-FORT

PAR

L'ABBÉ ARSÈNE BUREAU

Curé de Saint-Martin-sur-Ouanne et Malicorne

Membre de la Société des Sciences Historiques

et Naturelles de l'Yonne

TONNERRE

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE P. BAILLY

16 et 18, Rue Rougemont, 18 et 18

—

1889

[n° = 38] Ph

INDOLE BONUS

A Monsieur le Baron Pierre SÉGUIER

A Madame la Baronne Pierre SÉGUIER

BIENFAITEURS

DE L'ÉGLISE DE MALICORNE

HOMMAGE

DE VIVE RECONNAISSANCE

ET DE

PROFOND RESPECT

A MES BIEN AIMÉS PAROISSIENS

DE MALICORNE

La sanctification de vos âmes, l'entretien et la beauté de notre Église, voilà la première de mes préoccupations et l'objet principal de mon zèle et de mes soins.

Depuis que la Providence m'a envoyé au milieu de vous, j'ai voulu en toutes circonstances bénir vos joies, partager vos peines et selon l'ordre du grand Apôtre, me faire tout à tous pour vous faire tous à Jésus-Christ.

Aujourd'hui, pour obéir à ce même besoin de mon âme et pour répondre au désir que vous m'avez souvent manifesté de voir votre Église s'embellir, je me mets à l'œuvre.

Depuis des siècles St-Fort est particulièrement honoré dans la paroisse et depuis des siècles les malades, les enfants surtout, ressentent les effets bienfaisants de sa puissante intercession auprès de Dieu. Pour soutenir votre piété et encourager votre dévotion, j'ai commencé la restauration de la chapelle St-Fort, me réservant de continuer plus

tard ce que je venais de commencer avec votre généreux concours. Mais la noble famille Séguier toujours au premier rang, surtout quand il s'agit de la gloire de Dieu, du bien de la Religion et des Pauvres, a voulu avoir, dans notre œuvre, la plus large part. Et voilà que notre Église, comme la fille du Roi, se revêt de la plus riche parure.

Cette Église a son histoire et c'est pour que vous la connaissiez tous que j'ai réuni ici tout ce que la tradition a bien voulu nous conserver. Je dédie ce modeste travail à Monsieur le Baron Pierre Séguier, votre noble ami et notre bienfaiteur; je vous l'offre à vous aussi, mes bien-aimés, comme un témoignage d'affection et de dévouement.

Que la Charité de Jésus-Christ nous unisse toujours dans la foi, la paix et la fidélité et qu'il n'y ait jamais, dans cette Paroisse, qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur.

Malicorne, en la fête de saint Jacques, Apôtre.

25 Juillet 1889.

DÉCLARATION

Conformément aux décrets du Saint-Siège, nous devons déclarer ici que, lorsque nous donnons à plusieurs serviteurs de Dieu la qualification de Saints, d'après quelques martyrologes particuliers, nous n'entendons pas leur attribuer un titre d'honneur que l'Église ne leur a pas encore décerné.

L'ÉGLISE DE MALICORNE & LE CULTE DE ST-FORT

CHAPITRE PREMIER

L'Eglise de Malicorne

Description de l'Eglise. — Notes biographiques sur les curés. Notice sur les familles des Bienfaiteurs.

Le village le plus modeste comme la famille la plus pauvre a son histoire. Ces souvenirs de générations qui ne sont plus se conservent avec soin ; les anciens en font le récit à leurs petits enfants et ceux-ci, à leur tour, les redisent à leurs descendants. C'est là la tradition.

Il m'est venu à l'esprit de réunir ces souvenirs dans une courte notice. J'ai voulu, par là, conserver des noms qui ont droit à la reconnaissance; rappeler des faits qui intéressent tous les habitants d'un village et faire connaître des choses qui ne doivent jamais tomber dans l'oubli.

Malicorne n'a rien de l'aspect des bourgs populeux, il ressemble moins à un village qu'à un bocage habité. Et cependant, Malicorne a son histoire. M. Challe en a retracé les principaux faits dans une notice publiée en 1837, dans l'Annuaire de l'Yonne. Nous n'avons pas à nous y arrêter; là n'est pas le but que nous nous proposons dans ce modeste travail.

Malicorne était anciennement de la généralité d'Orléans, du baillage de Montargis et suivait la coutume de Lorris-Montargis. Il appartenait au diocèse de Sens et faisait partie du doyenné de Courtenay.

Au milieu de ses maisons rustiques, à côté de l'Eglise, s'élevait autrefois une forteresse où pendant les guerres du XIVe siècle, le redoutable Knowles tenait son quartier général. La forteresse a été détruite; le temps en fait disparaitre lentement les derniers vestiges; seule, l'antique Eglise demeure avec ses résurrections et ses souvenirs. Oui, avec ses résurrections et ses souvenirs; car elle a connu les incendies et les restaurations, le pillage et la richesse, les injures du temps et les réparations du zèle et de la piété. Un jour, son vieux clocher s'est écroulé sous les coups de la foudre et deux siècles après elle l'a vu s'élever de nouveau par les soins d'un noble et généreux chrétien.

Dans le sactuaire, au pied de l'autel, deux nobles chevaliers, de l'illustre maison de Courtenay, dorment leur dernier sommeil. Tout près d'eux, sous les dalles du chœur reposent quatre Texier d'Hautefeuille et trois vénérables prêtres dont la tradition nous a conservé les noms.

Ici et là, près des autels de S. Fort et de S. Blaise, nous retrouvons la sépulture de généreux chrétiens qui n'ont quitté la demeure de leurs pères que pour reposer dans la maison du seigneur. Ils sont des nôtres, ceux-là, et leur nom est le nom que nous portons aujourd'hui. Que de souvenirs! Et quels souvenirs!

L'Eglise de Malicorne n'a rien d'architectural: une large nef terminée par une abside à trois pans, voilà le vaisseau. La voûte, comme dans presque toutes les Eglises du Gâtinais, est en bois. D'énormes solives traversent l'Eglise et ne font qu'un tout avec la charpente dans laquelle se perd l'intrados de la voûte.

Et cependant, en entrant, l'œil est satisfait et l'on comprend, du premier coup, le bel effet que produirait la riche et gracieuse décoration de la chapelle de Notre-Dame de Pitié, s'il était permis de l'appliquer à l'Eglise de Malicorne.

Le sanctuaire est assez vaste; il est, nous l'avons dit, à trois pans. Au milieu et au-dessus du maître-autel, s'élève la statue de la Vierge-mère, la patronne de la Paroisse, la Reine du pays. Et pendant qu'à St Martin on vénère ses douleurs, à Malicorne on célèbre le triomphe de son Assomption. Deux anges se tiennent à droite et à gauche dans la tenue de l'adoration, et avec ceux qui dominent les colonnes placées aux angles de l'abside forment le cortège de l'auguste vierge. Chacun de ces anges a son nom et chacun de ces noms appartient à un membre de la famille de nos Bienfaiteurs.

L'autel est en bois et d'exécution soignée; il ne manque pas d'intérêt.

Les vieilles fenêtres vont enfin disparaître et le sanctuaire reçoit déjà deux belles grisailles, don de M. le baron Pierre Séguier. Par ses soins et à ses frais; *de suo* comme disait son véritable aïeul, un superbe carrelage en mosaïque française sortie des ateliers de M. Bardier, d'Auxerre, tient tout le sanctuaire. Bientôt le chœur subira la même transformation et notre Eglise alors rajeunie et richement décorée deviendra pour les bons paroissiens de Malicorne un objet de légitime fierté et pour les étrangers qui la visiteront un objet de vraie et juste curiosité.

L'Eglise de Malicorne, avons-nous dit, a ses souvenirs. Regardez, cher lecteur, ces deux vieilles inscriptions encadrées dans le mur du sanctuaire; elles sont du XVIe siècle et en même temps qu'elles rappellent de grands noms, elles nous gardent le souvenir d'une bataille fameuse dont notre pays fut le théâtre:

Cygist deffunct Jacques de Courtenay, escuïer, Seigneur de Chesne-fort, Maruille et Môncetard en Beauce gentilhomme servant de Monseigneur le Duc d'Anjou, frère du Roy Henry IIIe lequel fut tuer antre le Bréau et Dracy près Villers-S.-Benois en ce deffandant vaillamment et fut le XXIe jour d'aoust 1589, et fut envoyer querir messir Charles du Plaisy, son hôcle, seigneur de ce lieu, et p. Gaucher de raguyer, escuier, seigneur des Treste, son beau-frère lequel a faict faire cecy en memoyre de luy et prie toute le ans Dhonneur. Auoir souuance de son âme en leurs prières

Jacques de Courtenay, dont il est question ici, appartenait à la branche des Seigneurs du Chesne et de Changi. Il était le second fils de Pierre de Courtenay, fils légitime de Jacques IV de Courtenay-Champignelles. (1).

La seconde inscription est de la même époque et rappelle les mêmes faits.

Cygist, deffunct Nicolas du Pleseysi, escuier, seigneur d'Asniéres, la Grange-Rouge et Bizieux, lequel fut tuer antre le Breau et Dracy pres Villiers-S.-Benois, en combattant vaillamment et fut le XXIe jour d'aoust 1589, et fut envoyer querir p. messire Charles du Plesseys, son hôcle seigneur de ce lieu. Et Guillaume du Plessys sô frère lequel a fait faire cecy en memoyre de luy et prie toute le âns. Dhonneur. Auoir souvenance de son âme en leurs prières.

Nicolas, Charles et Guillaume du Plessis, seigneur de Malicorne et parents des Courtenay appartenaient à la famille du Plessis-Guenegaud. Ils descendaient en ligne directe de Gabriel Guenegaud, trésorier de l'Epargne et de Henri du Plessis-Guenegaud, secrétaire d'Etat et garde des sceaux des ordres du Roi.

Au milieu de l'Eglise, au-dessus du banc de l'œuvre

(1). Moreri *dict. hist.* t. II. p. 394.

nous rencontrons encore une inscription. Celle-ci est une page de l'histoire de notre Eglise; un témoignage de reconnaissance rendu au Premier Président Séguier si bien secondé dans ses généreux projets par le vénérable M. Mangot d'Orgères.

Non procul hinc obdormiturus cum fratre et uxore, utinam olim et cum liberis! Antonius-Joannes. Mathœus SEGUIER, summus in curia regia Parisiensi Judex, mox ipsemet in Dei judicio reus, advocatæ suæ Mariæ Virgini, Sacram ædem nondum absolutam, jamque labantem, ære suo restituit. Solertes curas consulit libens Mich. — Aug. — Adolphe MANGOT D'ORGERÈS, præcipius pagi Malicornii municeps. Corde, animo et præcibus interfuit pastor Augustinus, Andreas SUCHET. Grati meminerint, orent Pii! M. D. CCC. XLIII.

Nous arrivons maintenant aux deux chapelles qui se trouvent sous le clocher, à droite et à gauche de la porte d'entrée. Celle de droite est dédicé à S. Antoine : celle de gauche est sous le vocable de S. Fort et de S. Blaise, second patron de la Paroisse. Cette seconde chapelle mérite une mention particulière ; nous y reviendrons.

Que de générations sont venues dans cette chère Eglise de Malicorne. Que de prêtres aussi l'on entourée de leur zèle et de leur affection. Ils ont passé, comme leur maître, en faisant le bien ; aussi leur mémoire est en bénédiction ; et puisque la tradition nous a conservé leur nom, qu'il nous soit permis de les présenter au souvenir, à la reconnaissance et à l'imitation de nos bien aimés paroissiens.

Par sa position, Malicorne domine les deux gracieu-

ses vallées de l'Ouanne et du Branlin. Il a vu, au IXe siècle, les moines de Tours, venant d'Orléans, passer à Ponessant et transporter le corps de leur Saint Pontife Martin, d'abord à Auxerre, puis à Chablis pour le soustraire à la cruauté impie des Normands. La renommée des martyrs de Saints, en Puysaie ; le souvenir des bienfaits du Patron de Mézilles, St Marien, sont venus jusqu'à lui et partant la Foi du Christ était la foi de ses habitants. Malicorne avait donc déjà son Eglise et ses Prêtres. Hélas ! le souvenir de ces premiers Apôtres n'est pas venu jusqu'à nous et nous ne pouvons pas remonter plus haut que la fin du XVIIe siècle.

C'est le vénérable abbé CHASTEAU que nous rencontrons le premier, en l'année 1673. C'est bien l'homme de Dieu, *tu autem, o homo Dei.* Il est le Père missionnaire de toute la Contrée ; ses confrères le reçoivent avec joie, les fidèles l'entendent avec bonheur et respect. Il meurt plein de jours et de mérites à la fin de l'année 1692.

Gilles LOUVRIER, prestre bachelier en Théologie de la faculté de Paris. » Il quitte en 1692 la Cure de Champcevrais pour prendre, à Malicorne, la succession de l'abbé Chasteau. En 1710, il démissionne et finit ses jours, dans la retraite, au milieu de ses paroissiens.

Charles GIRAULT est installé le 1er Janvier 1710 ; il meurt le 25 mai 1717, à l'âge de 60 ans, et est inhumé dans le chœur de l'Eglise. Ses funérailles sont présidées par C. Durand, Curé de Grandchamp, en présence de J^{n} B^{te} Anthoine Langran, Curé de St Denis-sur-Ouanne.

Louis GENET — de Juillet 1717 à Juillet 1720.

Louis FERNEL — Ce prêtre, homme de grand mérite, est nommé curé de Malicorne, l'année même de son ordination : Juillet 1720. Son presbytère était un véritable séminaire et il dirigeait avec un zèle admirable l'administration de sa paroisse et les jeunes clercs confiés à ses soins. Après dix années du plus fructueux ministère, le 24 novembre 1730, il s'endort dans le Seigneur. Comme son prédécesseur, il est inhumé dans le chœur de l'Eglise.

René PAYNEAU était de famille noble. Son frère occupait une des plus hautes charges au présidial de Montargis ; il avait épousé une demoiselle de Nailly. Sa sœur était mariée à M. de La Mothe. L'abbé Payneau reste à Malicorne du mois de décembre 1730 au 15 mai 1747.

C'est alors, qu'il meurt à l'âge de 73 ans. Il est inhumé dans le cimetière neuf.

J. BELLANGER. — Le Pélérinage de St Fort prenait de l'extension, surtout depuis l'abbé Fernel. Au moment de la fête, les Religieux Augustins, de St-Fargeau, venaient prêter leur concours au Curé de Malicorne. Aussi, en arrivant dans cette paroisse, en mai 1747, M. Bellanger demande et obtient un Vicaire. Le premier pourvu de ce titre est l'abbé Blanchart, nommé peu après à la Cure de Lamothe-aux-Aulnais.

M. Bellanger fut fidèle à ses paroissiens ; il vécut longtemps avec eux : du mois de mai 1747 au mois de septembre 1774. — Un de ses anciens Vicaires le remplace.

Étienne ARNAUD. — Il naquit à Thorame, Basses-Alpes, et était fils de Jean-Joseph Arnaud et de Marie Françoise Michel. D'abord Vicaire de Malicorne en

1766, il y revint en qualité de Curé, au mois d'octobre 1773. Pendant les années de la révolution, il ne voulut pas entendre les sages conseils et suivre le courageux exemple de son confrère de St Martin, l'abbé Gilles Barbier. Nous devons le dire cependant; dans la suite, il donna les marques d'un vrai repentir et rétracta le serment sacrilège qu'il avait eu la faiblesse de prêter.

Gilles BARBIER. — Nous évoquons ici le souvenir d'un prêtre aussi pieux qu'aimable. Pendant les années de la Terreur, il vécut avec son ~~père~~, Curé de Père St Martin, dans la solitude, à l'ombre de la Chapelle de Notre-Dame de Pitié. Personne n'osa troubler leur vie de prière et de pénitence; personne n'osa profaner leur Chapelle et leur Eglise. Du fond de leur pauvre demeure, ils veillaient sur le troupeau confié à leurs soins et quand des jours meilleurs se levèrent ils se retrouvèrent à leur poste, l'aîné à St Martin et le plus jeune Malicorne. — M. Barbier fut le dernier Curé résidant à Malicorne. Le presbytère ayant été vendu, la paroisse fut mise en binage et réunie à la Cure de Saint-Martin. (1)

Souvenez-vous de ceux qui ont été placés à votre tête et soyez leurs imitateurs comme ils ont été, eux-mêmes les imitateurs de Jésus-Christ.

(1) — *Registres de Catholicité.* — Archives de Malicorne.

La Famille Texier d'Hautefeuille

La tradition ne nous dit rien ou presque rien des anciens seigneurs de Malicorne. Après sa destruction, en 1361, le vieux château n'avait point été relevé, écrit M. Challe; ses ruines avaient été abandonnées aux ronces et aux épines. A quelque distance de là, sur un point plus élevé, les seigneurs avaient construit une habitation carrée, à la toîture aigue et escarpée, qui avait reçu le nom fort commun alors, du Plessis.

Au XVIe siècle, ce manoir était occupé par Durand de Fosseque. En 1531, il est présent, avec Jean de Lavison, vicaire de Malicorne, à la promulgation de la coutume de Lorris-Montargis. Dans le procès-verbal de cette assemblée, il est appelé seigneur de Malicorne.

A la fin de ce même siècle, la seigneurie de Malicorne appartient aux du Plessis et en 1589, comme nous l'avons vu plus haut, Charles du Plessis en est le propriétaire.

Le 10 mai 1632, Malicorne est vendu, par décret, à Germain Texier, conseiller à la Chambre des Comptes. « Trouvant la demeure du Plessis trop humble, dit encore M. Challe, il fit élever un peu plus au nord, sur l'esplanade qui domine les deux vallées, le château que l'on voit aujourd'hui, que les grands chênes de la

forêt voisine ont, un peu en dépit de la grammaire, fait décorer du nom d'Hautefeuille. » En 1688, le 18 août, Germain Texier acquit la Seigneurie de Charny et ses dépendances, et Malicorne fut érigé en comté. Dès lors, il paraît avec tous les titres de sa nouvelle position : Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, comte d'Hautefeuille, seigneur de Malicorne, Saint-Martin, Saint-Agil, Grandairvillers, Fondreville et autres lieux. Son épouse Marguerite-Catherine de Courtarvelle était un modèle de vertus. Mère vraiment chrétienne, elle donnait l'exemple à tous par sa manière si bonne et si ferme d'élever sa nombreuse famille. Huit enfants furent le fruit de cette heureuse union.

L'aîné, Germain-Jacques, comte d'Hautefeuille, avait épousé Marie-Françoise-Elisabeth de Rouxel. Il en eut un fils, Louis-Jacques-Etienne, comte d'Hautefeuille, né en 1699. De son mariage avec Catherine de Sorel, Louis-Jacques-Etienne eut trois fils et trois filles. L'aîné, Charles-Louis, marquis d'Hautefeuille, lieutenant au régiment du roi, épousa en premières noces Jeanne-Charlotte de la Tournelle et en secondes noces Suzanne-Bernardine-Léonore Cauvigny. Le second fils, Jacques-Louis, embrassa l'état écclésiastique ; le troisième, Marie-Gabriel-Louis, était chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem et commandeur de Beauvais.

Des trois filles, l'aînée, Marie-Madelaine épousa, le 26 juin 1758, Guillaud de la Mothe, marquis de Jalligny, baron de Boussé et gouverneur de Moulins-en-Bourbonnais.

Le vieux comte Louis se montra toujours le bienfaiteur dévoué de l'Eglise de Malicorne et nos registres de Catholicité conservent le souvenir de ses pieuses libéralités. Il repose dans le chœur de notre Eglise,

auprès de ses parents. A sa mort, le 13 octobre 1780, le comté d'Hautefeuille passa à Charles-Louis, dont nous avons déjà parlé. De son premier mariage, Charles n'eut qu'une fille qui coûta la vie à sa mère; du second, il eut trois enfants, Charles-Louis-Félicité, marquis d'Hautefeuille, seigneur de Saint-Denis-sur-Ouanne, Louvigny, Venoy, Decorville et autres lieux, lieutenant du Régiment de Normandie et brigadier des armées du roi; Joseph, vicomte d'Hautefeuille, lieutenant des vaisseaux du roi et aide-major de la marine; Marie-Suzanne-Catherine-Charlotte d'Hautefeuille. Charles-Louis était connu sous le nom de Monsieur le Commandeur; pendant la Révolution, il occupait à Bruxelles la charge de ministre plénipotentiaire de l'Ordre de Malte. Joseph était connu sous le titre de Monsieur le Chevalier d'Hautefeuille.

La bonté de leur caractère, leur charité et leur dévouement envers tous leurs sujets les faisaient aimer; aussi, ils n'eurent qu'à se louer de leur fidélité. Aujourd'hui, leur souvenir demeure, leur mémoire est en bénédiction et nous déposons avec une recpectueuse reconnaissance, sur leur tombeau, le tribut de nos humbles prières. (1).

(1) Registres de Catholicité de Saint-Martin et de Malicorne.

La Famille Séguier

De première noblesse et de haute ancienneté, la famille Séguier est originaire du pays de Quercy. Elle a été divisée en plusieurs branches établies à Cahors, à Toulouse et à Paris. Celle de Cahors a eu des Sénéchaux du pays de Quercy et des Chanceliers d'Armagnac. Celle de Toulouse a produit des Juges-Mages de cette ville et des Présidents à Mortier au Parlement de Languedoc. Celle de Paris a été la plus féconde en grands magistrats et en personnages illustres. Elle a donné un Chancelier à la France, un premier Président, cinq Présidents à Mortier, quatorze Conseillers, trois Avocats généraux, sept Maîtres des requêtes, un Ambassadeur, un Consul général, un Evêque.

Pour dire toute la grandeur et toute la gloire de cette noble famille, il nous faudrait retracer ici la vie de chacun de ses membres. Les limites de ce travail ne nous le permettent pas. Nous ne pouvons pas cependant résister au désir de présenter à nos lecteurs les trois grands Seguier : Pierre, le Chancelier ; Dominique, l'Evêque d'Auxerre ; et Antoine, le Premier Président.

Messire Pierre SÉGUIER, duc de Villemor, comte de Gien, Seigneur d'Autry, Saint-Liébaut et autres

lieux, Chancelier de France et Commandeur des Ordres de Sa Majesté.

« Ce grand et sage magistrat, l'un des premiers ornements de sa maison, est fils de Messire Jean Séguier, seigneur d'Autry et de Dame Marie Thudert. Il a passé par tous les degrez de la Robe avant que de parvenir à la charge de Chancelier de France. Celle de Conseiller au Parlement de Paris fut la première en laquelle il commença de faire paroistre son grand esprit, et l'ayant exercée quelques années avec beaucoup d'estime, il fut, en mil six cent dix-sept, pourvu de l'office de Maistre des Requestes ordinaires de l'hostel ; en suitte de quoy il fut employé en diverses commissions très importantes au service de Sa Majesté, en Languedoc et autres Provinces de ce royaume, où sa douceur et sa probité luy acquirent l'affection universelle des Peuples. A son retour, Anthoine Séguier, Seigneur de Villers, son oncle, l'une des plus grandes lumières du Parlement de Paris, le choisit pour son successeur en sa charge de Président au Mortier, ce que Sa Majesté ayant agrée, il en presta le serment le dix-septième jour d'avril, l'an mil six cent vingt-quatre, et en a fait la fonction neuf ans entiers, durant lesquels il a fait paroistre qu'il était vray héritier des rares qualitez de ses prédécesseurs. Finalement, le deffunt Roy Louis XIII, ayant une parfaitte conoissance de son mérite, et se resouvenant de ses services, le choisit entre les plus grands personnages de ce grand et florissant Estat, pour l'eslever à la charge de Garde des Sceaux de France. Il en fut pourvu le dernier jour de février, l'an mil six cent trente-trois ; puis de celle de Chancelier de France, par le déceds du sieur d'Haligre, l'an mil six cent trente-cinq, de laquelle il soustient aujourd'huy l'esclat et la dignité avec l'approbation généralle de tout le monde. Ses vertus singulières, son

zèle et son affection au service de nos Monarques, et à la conservation des droits de leur couronne, luy ayant fait justement mériter cet éminent degré de chef de la Justice de France. »

« Il a espousé Dame Magdelène Fabry et de ce mariage sont issues deux filles : Marie Séguier, marquise de Coislin, puis de Laval ; et Charlotte Séguier, duchesse de Sully, puis duchesse de Bourbon-Verneuil et princesse d'Henrychemont. » *Généalogie de la Maison de Séguier, par Bourgoin, 1648.* — M^ss de la Bibliothèque d'Hautefeuille.

Pierre Séguier tenait à honneur d'avoir été un des premiers fondateurs de l'Académie Française, dont il avait donné l'idée et le plan au cardinal de Richelieu ; et il en devint le protecteur après la mort de ce ministre. Il mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 28 janvier 1672.

Le Chancelier aimait tendrement sa sœur Jehanne, prieure du monastère des Carmélites de Pontoise ; aussi il voulut être inhumé auprès d'elle. « Il a renoncé, dit Mascaron, à ce superbe tombeau de ses pères, pour trouver une humble retraite dans la terre des Saints, et pour entretenir et cultiver, par le voisinage du corps d'une Sainte, qui a toujours été sa protectrice, ce germe d'immortalité qu'emportent les fidèles mourants, par la participation de la chair vivifiante de Jésus-Christ. »

Le Chancelier était le protecteur dévoué des religieuses Carmélites de Pontoise, non seulement à cause de sa sœur Jeanne, mais encore pour les liens de parenté qui l'unissaient à sa tante Louise Séguier, mère du Cardinal de Béruelle, laquelle se retira au monastère du Carmel de Pontoise.

L'illustre magistrat, dit encore le P. Prévôt, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, s'attribuait volontiers une parenté honorable avec les du Drac, les Thiboust, les Hurault de Chiverny, dont réellement descendait

Barbe Avrillot, veuve de M. Acarie, vicomte de Villemaur, fondatrice du Carmel de Pontoise, connue et vénérée aujourd'hui sous le nom de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation. Cette parenté précieuse pour l'illustre Chancelier ne l'est pas moins pour ses nobles descendants et c'est une des joies les plus pures de nos chers bienfaiteurs, de pouvoir redire en toute vérité cette parole des Saintes Ecritures : *filii sanctorum sumus*, nous sommes les enfants des Saints.

Dominique SÉGUIER

Évêque d'Auxerre

Parmi les hommes éminents dans le Sacerdoce, soit par leur charité, soit par leur piété et leurs œuvres, quelques-uns se rencontrent, dont la vocation semble née spontanément de la seule action de la grâce, en dehors de toute préparation extérieure, de toute influence de la famille.

Il en fut ainsi du pieux évêque d'Auxerre, dont nous rappelons ici la vie et les œuvres.

Fils de Jean Séguier, Seigneur d'Autry et de Marie Thudert de la Bournalière, Dominique Séguier naquit à Saint-Denis, près Paris, le 2 août 1593. On lui donna, au baptême, le nom de Dominique, parcequ'il était venu au monde par suite d'un vœu que ses parents avaient fait à ce Saint dont on lui fit porter l'habit pendant les six premières années de sa vie.

Après de brillantes études, d'abord chez les Jésuites, à Dijon, puis à Paris, au collège du Cardinal Le

Moine, il fut nommé chanoine de Notre-Dame. Sa belle intelligence, ses manières aimables et distinguées, sa piété surtout le firent admirer du roi Louis XIII qui le nomma son premier Aumônier. Le Roi lui réservait l'évêché de Boulogne, mais celui d'Auxerre étant devenu vacant, il lui fut donné le 6 octobre 1631. Il occupa ce siège illustre jusqu'au 26 août 1637 où il fut transféré au siège de Meaux.

Charité, piété, zèle, tels sont les trois caractères particuliers de l'évêque Séguier.

« Il prit un soin particulier, écrit Lebeuf, des nécessités corporelles de ses diocésains ; il fit habiller à neuf quantité de pauvres honteux, assigna la dot à plusieurs filles, et donna pour faire apprendre un métier aux pauvres garçons. Pendant les premières années de son épiscopat, il y eut des maladies contagieuses qui augmentèrent le nombre des indigents. C'est pourquoi, au lieu de faire distribuer deux fois par semaine du pain, à la porte de son palais, à tous les pauvres qui se présentaient, il ordonna qu'on le fit trois fois ; outre les aumônes qu'il répandait secrètement par les mains des curés, religieux et dames de charité. S'il témoigna ainsi son amour pour les pauvres, il n'oublia pas non plus d'aider de son crédit les personnes affligées ou qui étaient mal dans leurs affaires, surtout celles qui étaient de la ville. Il interposa souvent pour cela l'autorité de son frère devenu Garde des Sceaux, puis Chancelier. »

Dominique Séguier était encore d'une haute piété, de cette piété vraie qui est utile à tout. comme dit Saint-Paul. Il aimait à visiter les tombeaux des Saints ; il se plaisait au milieu de leurs restes précieux ; aussi, sa principale occupation était de leur préparer de riches châsses et de les entourer d'honneurs. Il avait une dévotion toute particulière à Saint-Pélerin, le

fondateur de la Sainte Eglise d'Auxerre et il ne fut heureux que lorsqu'il put enrichir le trésor de sa cathédrale d'une précieuse relique de ce Saint Evèque. Son frère, le Chancelier, partageait ses sentiments et lui fit don de plusieurs reliques.

Mais, c'est en 1634 surtoût, que le pieux Evèque fit paraître toute la grandeur et toute la douceur de sa piété. Sur la prière de Dom Viole, il fit l'ouverture de tous les tombeaux de l'Eglise Saint-Germain. Cette translation, dit encore Lebeuf, fut bien aussi solennelle qu'une dédicace et qu'une consécration d'Evèque. « On put ainsi confirmer l'opinion où le public était dans Auxerre, que les Huguenots n'avaient point ôté les ossements des tombeaux de pierre, qu'ils ne les avaient pas profanés, mais qu'ils s'étaient contentés de jeter par terre ceux des Saints qui étaient enchassés précieusement, pour emporter le métal des châsses. »

Sous les grandeurs de l'Evêque, Dominique aimait encore à garder les petites pratiques de piété du bon chrétien. Chaque soir il réunissait ses familiers et les domestiques de sa maison et la prière se faisait en commun.

Cependant, son zèle était à la hauteur de sa charité et de sa piété. Dès le lendemain de son entrée à Auxerre, au milieu des joies de sa nouvelle réception, il se mit à l'œuvre et conféra les Ordres. Presque aussitôt après il commença la visite de son diocèse. « Il eut soin d'y répandre de bons livres qui traitaient de l'administration des Sacrements et des ouvrages d'instruction chrétienne en forme de catéchismes. Il enrichit un grand nombre d'Eglises de vases sacrés, en argent. Il publia des statuts pour la réforme du clergé et la direction des fidèles. »

Depuis longtemps il n'y avait pas eu de dédicace d'Eglise dans le diocèse; Dominique en fit deux en

1634 : celle de l'église de Saint-Privé, à la demande d'Edme Berault qui en était curé, et celle des Récollets de Clamecy.

Il étendit encore sa sollicitude à toutes les communautés religieuses de son diocèse, par la fondation de celles-ci, et la réforme de celles-là : les Chanoines réguliers des Saint-Père, d'Auxerre ; les Cisterciennes de l'abbaye des Iles ; les Bénédictines de Saint-Julien et les religieuses Ursulines.

Ce que Dominique Séguier fit à Auxerre, il le renouvela à Meaux et ses vertus ont illustré du même éclat ces deux Eglises.

En terminant, rappelons les deux grands souvenirs de la vie de l'Evêque Séguier. Il ondoya Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye, au mois de septembre 1638, et le baptisa dans la chapelle de ce château le 21 avril 1643. — Le 14 mai de cette même année, Louis XIII, malade, le fit venir près de lui pour lui administrer les derniers Sacrements et lui réciter les prières de l'agonie.

Seize ans après, il s'endormit dans le Seigneur, laissant après lui un parfum de céleste bonté : *indole bonus*. (1)

(1) Rappelons ici le nom de deux Séguier qui occupèrent plusieurs dignités dans le clergé du diocèse de Sens. C'est d'abord François Séguier, chanoine de la Cathédrale de Sens et vicaire général de ce diocèse, vers 1720. Il était fils de Dominique Séguier et de Catherine Machurin. — C'est ensuite Louis Séguier, né en 1708, cousin du précédent, fils de Louis-Hugues Séguier, Seigneur de Feux et de Segrais et de Louise Poulain. Il fut d'abord prêtre-chanoine de N.-D. d'Etampes et ensuite chanoine de l'Eglise cathédrale de Metz. *La Famille Séguier*, par M. Hénin, Mes *de la Bibliothèque d'Hautefeuille.*

LE PREMIER PRÉSIDENT SÉGUIER

Quelle belle figure que celle de ce grand Magistrat venu, il y a presque un siècle, établir sa demeure et choisir son tombeau dans notre belle et riche vallée!

Il quittait les palais de la Capitale, oubliait les honneurs de ses nombreuses dignités, pour venir à Hautefeuille se reposer. Ce n'était pas, écrit M. Challe, un vieillard d'une taille imposante, d'une figure sévère, aux gestes lents et graves, à la démarche austère, à l'humeur brusque et taciturne. Non. On le voyait, au contraire, l'air ouvert et affable, le visage souriant, la parole enjouée et rapide, infatigable dans son activité, presque toujours entouré de ses ouvriers ou des paysans ses voisins, donnant des conseils de conduite aux uns, des leçons d'agriculture aux autres, s'informant de tout ce qui les intéresse, écoutant à son tour et provoquant même leur avis sur ses affaires et sur ses projets, comme le père le plus débonnaire au milieu de ses enfants.

Tel était Monsieur le Président, comme on l'appelait à St-Martin et à Malicorne.

Il naquit à Paris le 21 septembre 1768 et était le fils de Antoine Louis Séguier, Seigneur d'Andé et de Marguerite Henriette Vassal de Ricoulon. Le 23 avril 1789, il fut reçu au serment d'avocat et pourvu aussitôt de l'office de Conseiller du Roi, substitut du Procureur général au Parlement de Paris.

C'est ainsi que s'ouvrait cette belle carrière qui devait rappeler la carrière magnifique du Chancelier. Mais,

arrêtons-nous. L'année 1789 apparaît et si elle apporte des réformes utiles, elle prépare des bouleversements au milieu desquels on ne voit que victimes et que ruines. « Que nos arrière-petits-fils, écrit le P. Président, se reportent en esprit à nos tems révolutionnaires; qu'ils nous voyent braver l'exil pour la sureté de notre vie, braver le retour pour notre existence politique, renoncer à l'hérédité paternelle sans préserver par ce sacrifice la fortune de notre mère; qu'ils se rappellent l'anathême prononcé contre tous les élémens de la monarchie, et se figurent les dépôts de titres légalement incendiés, les papiers domestiques livrés crainte de recherches à une combustion parfois accusatrice, les bibliothèques pillées, les gravures maculées, les statues mutilées, les tableaux déchirés, les vitraux brisés, les inscriptions effacées, en un mot tout ce qui constituait l'antique honneur français ruiné de fond-en-comble. »

Cette page toute vibrante d'indignation résume d'une façon complète et saisissante toutes les œuvres néfastes du vandalisme révolutionnaire.

Revenu de l'exil et désireux de consacrer sa vie, sa fortune et ses talents au service de la Patrie, il est élu en 1801, membre du conseil général de l'Hérault. Un mois après il est nommé substitut du commissaire du gouvernement près le Tribunal de 1re instance de Paris et l'année suivante, il est commissaire à la Rédaction du code de Procédure civil.

Cependant ses éminentes qualités le placent au premier rang; nous le voyons le 8 décembre 1802, président du tribunal d'Appel séant à Paris et deux ans après, le 27 mai, premier président de la Cour d'Appel de cette ville. Suivons le toujours; sa carrière est loin d'être terminée. Le 11 juin 1806, il est maître des requêtes et le 31 juillet suivant membre du Conseil de

Discipline et d'Enseignement de l'Ecole de Droit de Paris. Le 1er juin 1807 il entre au conseil d'administration des hospices civils et de secours publics de la Capitale et le 10 décembre 1810 il est installé par le grand juge ministre de la Justice premier Président de la Cour Impériale de Paris.

Fidèle à l'Empereur, le Président Séguier demeure fidèle au Roi parcequ'avant tout il est fidèle à la France.

Au reste, qui pourrait mépriser les services d'un tel homme! Le 5 juillet 1814, le Roi lui confie la charge de Conseiller d'Etat et le nomme l'année suivante membre de la Chambre des Pairs. Il en est un des plus beaux ornements, une des lumières et c'est du consentement de tous qu'il est élevé à la Vice-Présidence de cette auguste assemblée.

Enfin, le 18 septembre 1815, il est premier Président de la Cour Royale de Paris, et c'est dans cette haute fonction qu'il termine glorieusement ses jours.

Au milieu de toutes ces charges, les honneurs sont venus le trouver; il les a reçu sans orgueil, mais uniquement pour soutenir le renom de ses ancêtres et continuer la noble réputation de sa maison. C'était aussi un héritage qu'il tenait de ses pères et qu'il voulait léguer à ses fils. Il est fait successivement Commandeur et Grand-Croix de la Légion d'honneur. Plus tard, il reçoit la décoration du Lys et le 28 octobre 1808, il est créé Baron, avec autorisation de former dans sa famille, un majorat érigé en conséquence, par lettres-patentes du 28 janvier 1809, insérées au *Bulletin des Lois*, n° 233.

A tous ces titres, il nous plaît d'ajouter celui de Bienfaiteur, et à tous ces honneurs, nous devons joindre celui de la reconnaissance. On a dit de la bonté du premier Président, que la tendresse paternelle elle-même ne saurait être ni plus inquiète ni plus active.

C'est vrai : ses œuvres en sont la preuve. Sa première pensée, dans le bien qu'il a fait pour nous, sa première pensée a été pour les enfants, ces innocents bien aimés de Notre Seigneur. Une maison d'éducation est élevée et préparée par ses soins ; il réunit sa petite famille, ses enfants d'adoption et leur donne pour secondes mères, les FILLES DE LA PROVIDENCE. Cependant, il ne veut pas que son œuvre soit exposée à des bouleversements toujours nuisibles : son école sera libre. Mais cette œuvre est son œuvre, et pour qu'il en soit le généreux propriétaire, il en fait et il en assure les frais pour toujours. C'est là la gratuité vraie, qui consiste à faire tout de soi-même, sans rien réclamer de personne. Ah ! combien elle diffère de cette gratuité mensongère qui ne veut rien de la main droite et qui pressure de la main gauche. Ici, tout est grand, tout est noble, tout est chrétien ; c'est la vertu par excellence : LA CHARITÉ.

Pour compléter son œuvre, M. Séguier a assuré le soin et le soulagement des malades. Une religieuse est là qui veille, panse les plaies, soutient, console et encourage. Que de fois vous l'avez vue, cette bonne religieuse, parcourir vos campagnes, sous les chemins verts, à travers les blés, sous les rayons brûlants du ciel ou pendant les frimas glacés de l'hiver ; elle portait les secours de votre bienfaiteur : ici une aumône, là un remède efficace, ailleurs une assurance de soulagement et de bien-être pour l'avenir. Encore la bonté et toujours la bonté !

Les églises de Saint-Martin et de Malicorne partageaient l'état de pauvreté de leurs sœurs voisines ; pas de clocher, pas de voûte, pas de chemin de Croix, des ornements en lambeaux, en un mot, le dénuement le plus complet. Le premier Président ne peut supporter que la maison du Seigneur ne soit qu'une ruine,

pendant qu'il habitera, lui, le magnifique château d'Hautefeuille. Les sacrifices à faire sont grands ; il ne calcule pas. En quelques années, l'œuvre est complète ; chaque Eglise a son clocher ; deux flèches élégantes dominent : ici la vallée de l'Ouanne, là les bords du Branlin. C'est la résurrection avec ses joies, ses souvenirs du passé et ses espérances pour l'avenir.

Nous jouissons des bienfaits de ce grand magistrat, et nous devons le dire, sans violer le secret de la bienfaisance, nous les voyons se reproduire, se multiplier. Nous retrouvons dans les fils la générosité du père, et cette bonté active et prévoyante qui caractérise et grandit cette race choisie, *gens sancta*, *genus electum*.

Le premier Président est mort au mois de juin 1848, il repose aujourd'hui au milieu des siens, près des habitants de Malicorne dont il fut le protecteur et l'ami. Chaque année, le jour des Rameaux et le jour des Morts, nous allons le visiter et déposer sur sa tombe, avec le souvenir de notre reconnaissance, le tribut de nos prières.

LA BONNE DAME

Nous ne l'avons pas connue, mais la piété populaire, qui n'oublie rien, nous a dit son nom, ses vertus, ses bienfaits. Elle était de la noble famille des Lepelletier d'Aunay et petite-nièce de l'illustre Vauban. La Providence, en ménageant son mariage avec le baron Pierre Séguier, une des gloires de l'Institut dans ces

dernières années, a voulu continuer dans notre pays, des traditions et des habitudes de Foi et de Charité dont nous sommes les premiers à profiter. Madame la baronne était bien la femme forte dont il est parlé dans les Saintes Ecritures. Elle cherchait la laine et le lin et travaillait habilement de ses mains. Elle ouvrait sa main à l'indigent et l'étendait sur le pauvre. Son époux était illustre dans les assemblées publiques où il siégeait avec les juges du peuple. Aussi, la force et la beauté faisaient ses ornements, et elle a vu arriver son dernier jour avec un visage riant. Alors ses enfants, ses pauvres, ses serviteurs se sont levés et l'ont appelée bienheureuse.

Mais ne séparons pas celles que Dieu unissait dans la grandeur et dans la charité. Madame la vicomtesse d'Orgères était bien la digne émule de Madame la baronne Séguier. Elles travaillaient ensemble ; elles priaient ensemble ; ensemble, elles visitaient les malades et les pauvres. Quel spectacle touchant que celui de ces grandes dames, installées dans les salons d'Hautefeuille ou de l'Ordereau, comme de modestes ouvrières dans leur atelier, préparant les vêtements de leurs chers pauvres et brodant les ornements de leurs églises. Oh ! vraiment, elles charmaient le ciel et édifiaient la terre, et n'était leur humilité, elles auraient pu dire en toute vérité : nous sommes un beau spectacle pour le monde et pour les anges, *spectaculum facti sumus mundo et angelis.*

LES ARMOIRIES DE LA FAMILLE SÉGUIER

Les armoiries de la famille Séguier sont représentées sur les vitraux du Sanctuaire et peintes à l'entrée de la chapelle Saint-Fort; aussi nous croyons, pour l'intelligence de nos lecteurs, devoir en donner ici l'explication.

« Les armes ou armoiries sont les signes visibles et les représentations extérieures de cette noblesse, que nostre vertu ou celle de nos Prédécesseurs nous ont acquise, elles en sont le seau et le caractère le plus authentique, pourceque les Blasons ne sont autre chose qu'un symbole racourcy, qui désigne les faits d'armes, ou les autres actions vertueuses de ceux qui ont mérité de les porter, et de les transmettre à leurs descendans, lesquels sont excitez par cette figure mystique qui leur doit toujours être présente, à se rendre aussi dignes héritiers de leurs vertus, qu'ils le sont de leurs Escus, et de leurs illustres Blazons. » *Science héroique, par le chevalier de la Colombière*, p. 5.

Les Armoiries suivent la nature de la noblesse et par conséquent diffèrent dans leur composition. Les armes de Séguier, bien que simples, sont des plus belles et des plus intéressantes. Elles sont inscrites dans l'armorial de d'Hozier et on les exprime: « *d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un agneau passant d'argent.* »

L'azur ou bleu ciel qui fait le fond de l'écu est la couleur préférée en France à toutes les autres, à cause du champ des armes de nos Rois et parcequ'elle représente leciel qui est la plus haute de toutes les choses créées, le tribunal de Dieu et le séjour des bienheureux. Cette couleur signifie Justice, Humilité, Chasteté, Loyauté, et Félicité éternelle.

Le chevron est une des pièces les plus honorables du blason. Il symbolise la protection, la vaillance, la constance et la fermeté. Les deux étoiles qui l'accompagnent sont l'image de la fécondité, le symbole de la grandeur et de la majesté, l'emblême de la prudence qui est la régle des vertus.

L'agneau placé en pointe complète et caractérise les armes de Séguier. « L'agneau, dit le sieur de la Colombière, dans l'explication des armes du Chancelier Séguier ; l'agneau est symbole de douceur, de bonté, de de candeur et d'innocence, aussy nostre Seigneur lui a esté comparé; il représente aussy la paix et l'abondance: et dans les armoiries il peux dénoter ceux qui possèdent un païs gras et abondant en pâturages. »

La bonté est donc la vertu première, la vertu de famille, la vertu de race chez les Séguier. Cette bonté séduit comme le bleu plaît; elle est constante comme le chevron qui tient le couvert de la maison; elle est généreuse comme l'étoile qui prodigue sa lumière; elle est dévouée, héroïque à l'exemple de l'agneau qui, sans mot dire, se laisse conduire à la boucherie, *sicut ovis ad occisionem ductus*.

De là cette noble et chrétienne devise, vraiment digne d'être enchâssée dans les écrits du grand Apôtre, prédicateur de la charité: *Foncièrement bon,* INDOLE BONUS.

Encore un mot pour compléter cet exposé. L'écu d'azur est surmonté duc asque taré de front, tel que les portent les grands seigneurs; il est orné de ses lam-

brequins azur, argent et or. Le casque lui-même porte la couronne de baron surmontée en cimier d'un agneau fascé d'argent.

Ces armes telles que nous venons de les décrire, appartiennent à la branche de Paris. Elles sont un peu modifiées pour les branches de Saint-Cyr et de Saint-Brisson. Elles varient aussi selon la charge et la position de chacun.

CHAPITRE II

Saint Fort et saint Guinefort, confesseurs, et sainte Aveline, vierge, leur sœur. — Le culte de saint Fort dans la paroisse de Malicorne. — Chapelle et Fontaine Saint-Fort.

Saint Fort, saint Guinefort et sainte Aveline ont été fort honorés à Sens, et surtout dans la paroisse Saint-Maurice qui a le bonheur de posséder leurs précieuses reliques. Les traditions locales sur l'origine et le culte de ces saints personnages ne sont pas très nettes et nous nous arrêtons à ce que nous en apprennent les hagiographes, tout en respectant le sentiment de chacun. L'Eglise, si sage et si prudente, n'a pas encore porté son jugement sur le culte rendu ou à rendre à saint Fort, aussi bien nous ne voulons pas, dans un élan de zèle mal éclairé, préjuger les décisions de l'autorité ecclésiastique ; seulement, il nous a semblé convenable, sur le désir souvent manifesté de nos paroissiens, de maintenir des usages et des traditions plusieurs fois séculaires et souverainement respectables.

Saint Fort, saint Guinefort et leur sœur sainte Aveline vivaient au VIIe siècle. A cette époque, l'archevêque Lambert érigea un monastère de bénédictines, et sainte Aveline en fut la première abbesse. L'Eglise primitive de Saint-Maurice était la chapelle de ce couvent; elle devint église paroissiale quand la Communauté fut dissoute. — *France pontificale,* métropole de Sens, p. 15.

Saint Guinefort, dont le nom vient des deux mots : *Junior Fortis*, était le frère cadet de saint Fort. Si nous en croyons Fenel, il est le même que saint Guinefort, abbé du Berry, fêté le 25 février. — *Etudes historiques des diocèses de Sens et Auxerre*, n°s 4 et 5, p. 53.

D'après une tradition orale, saint Fort aurait été évêque, et un auteur a cru pouvoir préciser et dire que saint Fort était évêque de Nîmes. Les recherches historiques que nous avons faites sur ce point ne justifient pas cette assertion. Le *Martyrologe romain* ne fait aucune mention de notre saint Fort; nous ne le trouvons inscrit que dans le *Martyrologe de Driot* et dans celui de Chastelain, revu par saint Allais. Driot porte au 26 février « Senonis sanctorum Fortis et Guinefortis, confessorum, fatrum, et sanctæ Avelinæ, virginis, eorum sororis, quorum corpora a Ludovico de Meleduno, Senonensi archiepiscopo, in ecclesia sancti. — Mauritii, in suburbio urbis reperta, honorifico loco condita sunt, ubi, multis clarent miraculis. »

Toutefois, il est constant que ces saints personnages ont toujours été honorés d'un culte public. Leurs corps furent levés de terre, en 1241, par Gauthier Cornut, archevêque de Sens. Louis de Melun, un de ses successeurs, en fit une translation solennelle en 1445, comme l'indique le procès-verbal qui est dans la châsse. Une troisième translation fut faite en 1746 par Mgr Languet de Gergy, sur la demande de l'abbé

Fenel ; une dernière eut lieu en 1845, sous l'episcopat de Mgr Mellon-Jolly. La translation de 1445, par Louis de Melun, se fit le 26 février ; c'est pour cela sans doute que depuis on a fait mémoire de saint Fort le 25 février. Ce jour là, et pendant tout le temps de l'octave, on voyait un concours immense de fidèles accourus de pays lointains pour honorer les reliques de saint Fort et lui demander la guérison des enfants rachitiques ; on priait saint Fort de les fortifier. Cette dévotion du peuple sénonais a été justifiée par de nombreux miracles. — *Etudes historiques*, n°s 4 et 5, p. 52. — *Vie des saints du diocèse de Sens*, par M. le chanoine Blondel, p. 40.

Mais est-ce bien saint Fort, de Sens, qui est honoré à Malicorne ? C'est notre conviction, et voici les raisons sur lesquelles nous l'appuyons :

La paroisse de Malicorne a toujours fait partie du diocèse de Sens ; elle appartenait au doyenné de Courtenay, limitrophe du doyenné de Sens. Or, on ne pouvait ignorer, à Malicorne, la réputation du pèlerinage très fréquenté à Saint-Fort de Sens ; et il se pourrait faire qu'une grâce extraordinaire, obtenue par l'intercession de ce saint, ait introduit son culte dans notre paroisse.

Les parents, pleins de foi et de confiance dans la puissance de Dieu et dans le crédit de saint Fort auprès de Lui, amenaient leurs enfants faibles et infirmes à Saint-Maurice de Sens et demandaient pour eux la force et la santé. Ce sont les mêmes motifs qui amènent encore aujourd'hui les malades et les infirmes à la Chapelle et à la Fontaine de Saint-Fort, à Malicorne.

Nous ne connaissons qu'un saint Fort inscrit au *Martyrologe de France*, au 16 mai. Il était évêque de Bordeaux et la tradition rapporte qu'il subit le martyre. Or, est-il possible d'admettre que les habitants

de Malicorne soient allés chercher la protection de l'évêque de Bordeaux, quand, tout près d'eux, dans leur diocèse, à Sens, on vénérait les restes précieux d'un saint évêque de ce nom ; alors que le jour de la fête et pendant l'octave on voyait un *concours immense* de fidèles accourus même de *pays lointains* pour honorer les reliques de saint Fort.

Enfin, la tradition du pays, la croyance des habitants de Malicorne est que leur saint Fort était un saint du pays, honoré chez eux et en d'autres paroisses.

Le Culte de Saint-Fort à Malicorne. — Chapelle Saint-Fort

La dévotion à Saint-Fort est la dévotion particulière des habitants de Malicorne. C'est sur les bords de la fontaine et dans la chapelle du saint Evêque que se réunissent les pèlerins venus de tous côtés pour implorer son secours en faveur d'un parent malade, d'un enfant faible et languissant. Chaque semaine, j'allais dire chaque jour, nous sommes le témoin de ces souffrances, le confident de ces tristesses et de ces angoisses. Venez tous, ô vous, qui souffrez et qui pleurez. Sous le regard de Dieu, au pied de la Croix, versez vos larmes avec vos prières et puis, consolés, soulagés, guéris, si Dieu le veut, retournez au devoir de chaque jour : au travail des champs, aux soins de la famille, à la pratique de la Charite envers tous.

Depuis trois siècles les générations se succèdent, et depuis trois siècles elles donnent le touchant spectacle de cette foi en la puissance de Dieu et de la plus entière confiance en l'intercession *du bon saint Fort.*

C'est à dessein que j'emprunte cette manière de dire à la piété populaire. Elle est la preuve la plus simple mais aussi la plus vraie du culte immémorial rendu au vénérable serviteur de Dieu dans notre pays. — Déjà au dernier siècle, il avait son autel dans l'église de Malicorne ; cet autel était placé à gauche, à l'entrée du chœur. Après la construction du clocher, il y a environ cinquante ans, une chapelle particulière lui est dédiée. Cependant, nous recherchions quelques documents anciens, un parchemin, une inscription qui nous dirait quelque chose de l'antiquité du culte de saint Fort dans la paroisse de Malicorne. Nous commencions à désespérer quand, au milieu des restaurations, au sommet du rétable de l'autel, un ouvrier découvre une vieille inscription bien altérée, mais bien précieuse. Nous parvenons à en rétablir le texte et nous nous proposons de lui rendre sa place dans la chapelle rajeunie. Elle rappelle le souvenir de saint Blaise, second patron de la paroisse et de saint Fort :

CHRISTO
AFFLICTORUM CONSOLATORI
SUB INVOCATIONE
S^ti BLASII ET S^ti FORTIS (1)

C'est là, qu'au retour d'un voyage à la fontaine du saint, les pèlerins déposent les vêtements qu'ils présentent à la bénédiction du prêtre. C'est là qu'ils récitent pieusement les prières de la neuvaine et qu'ils entendent avec une foi simple et touchante que Dieu bénit, les paroles du Saint Evangile récité sur eux. Jusqu'ici, rien ne distinguait la chapelle Saint-Fort des autres autels et cependant personne ne s'y trompait ;

(1) Au Christ, consolateur des affligés, sous l'invocation de saint Blaise et de saint Fort.

tout le monde venait auprès de l'image du Saint, encadrée dans le rétable, tant la piété populaire conserve religieusement les souvenirs du passé, les habitudes des anciens.

Mais, voici que sous la direction d'un artiste de notre pays, M. Bonnesson, peintre-décorateur, à Charny, notre petit sanctuaire se revêt d'une riche parure. Les couleurs les plus variées, disposées avec goût et en parfaite harmonie, décorent le plafond, les murs et les piliers. A l'entrée, dans un riche encadrement, on reconnaît les armes de Mgr le cardinal-archevêque de Sens, et en face, l'écu de Séguier, surmonté du casque orné de son cimier et de ses lambrequins. N'est-il pas juste d'unir dans un même sentiment de respect et d'amour, le Père et les Bienfaiteurs?

Comme pendant, le long du vestibule de l'Eglise, deux panneaux fleurdelysés rappellent que le lys est l'emblême de cette pûreté d'âme qui fait la principale grandeur et le premier mérite des Saints.

L'inscription qui surmonte le rétable encourage la piété des fidèles en leur disant que le Saint-Père a bien voulu honorer notre chapelle de la faveur si précieuse de l'AUTEL PRIVILÉGIÉ. Nos chers défunts auront donc leur part de souvenir et de prières, et chaque fois que le Saint Sacrifice sera offert là, à leur intention, le trésor des miséricordes divines s'ouvrira en leur faveur.

Les fonts baptismaux ont toujours été placés dans cette chapelle et nous ne voyons pas qu'il aurait été mieux de les transporter ailleurs, au contraire. La chapelle Saint-Fort est et doit être la chapelle des petits enfants. C'est dans le baptême qu'ils trouvent la santé de l'âme; c'est par la prière de leurs parents qu'ils obtiennent la santé du corps; et c'est dans la même chapelle, devant le même autel, que s'accomplit cette merveille de puissance et de divine bonté.

L'autel est la table du sacrifice ; il est pur et saint, dit saint Grégoire de Nysse, parce qu'il a été consacré et dédié au culte de Dieu et qu'il en a reçu une bénédiction qui l'a sanctifié. Par sa nature, ajoute saint Chrysostôme, il n'est qu'une pierre, mais il devient Saint lorsqu'il a porté le corps de Jésus-Christ. Aussi, l'autel occupe dans nos églises la place d'honneur ; c'est vers l'autel que nous devons tourner nos regards ; c'est vers l'autel que nous nous approchons pour recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ. Voilà pourquoi nous nous sommes appliqués à donner à l'autel Saint-Fort toute la richesse possible.

Notre sanctuaire est donc vraiment digne du Saint auquel il est dédié ; les pèlerins aimeront à le visiter et nous serons heureux, nous-mêmes, de leur en faire les honneurs.

La Fontaine Saint-Fort

Nous sommes maintenant au milieu des riches prairies du Gâtinais, dans la vallée du Branlin, sur les bords de la fontaine Saint-Fort. A gauche, sur le sommet de la colline, le clocher de Malicorne ; à droite, les bois de l'Ordereau, le moulin et le château d'Asnières, et tout là-bas, à l'horizon, le premier hameau de la paroisse de Champignelles. C'est dans ce lieu enchanteur que coulent les eaux de la fontaine Saint-Fort. Elles sont limpides et excellentes à boire ; plusieurs fois dans l'année, la rivière, sortie de son lit, vient déranger leur cours ; le filet bleu apparaît quand même dans sa pureté : rien ne peut troublir l'eau du bon Dieu.

Où sont les générations qui pourraient nous dire l'origine de cette petite fontaine, nous faire le récit des miracles opérés là par la toute-puissance de Dieu? Elles dorment à côté, du sommeil de la paix. Une croix, élevée par le premier Président Séguier, au lendemain des troubles de la Révolution, rappelle le pèlerinage d'autrefois. Faut-il, à cause de ce silence, affirmer que l'ange de Dieu n'a jamais agité les eaux mystérieuses de la fontaine Saint-Fort et condamner la piété de ceux qui viennent y boire et se laver? Laissons ce triste rôle aux incrédules et aux impies; gardons la foi naïve et confiante des enfants de Dieu. Allez et lavez-vous dans la fontaine de Siloë, disait Jésus à l'aveugle né, et celui-ci, revenant guéri, répondait aux Pharisiens qui l'interrogeaient : Je suis allé, je me suis lavé et je vois. La puissance et la bonté de Notre-Seigneur ont toujours le même caractère divin et infini, et si son cœur écoute la voix de la misère qui l'attendrit, en même temps il sollicite son bras pour la soulager.

Dans vos faiblesses et dans vos maladies, venez donc sur les bords de cette fontaine que la Providence a fait jaillir au milieu de vos campagnes; demandez à l'ange du Seigneur d'en agiter les eaux et veillez à être prêt à descendre le premier. Alors, vous entendrez la voix du Tout-Puissant : Levez-vous, emportez votre lit et marchez, *surge, tolle grabatum tuum et ambula.* (1)

(1) Saint Jean, C. V., p. 4, 7 et 8.

CHAPITRE III

Saint Blaise

Saint Blaise est le patron secondaire de l'Eglise de Malicorne et puisque la chapelle dédiée à saint Fort est aussi sous son vocable, ne les séparons ni dans notre souvenir ni dans notre vénération.

Saint Blaise était évêque de Sébaste, en Arménie. Agricola, gouverneur de cette province, voulant arrêter les progrès marqués du christianisme, jugea qu'il fallait frapper un grand coup et faire périr tous les chrétiens en même temps en les exposant aux bêtes féroces. Il envoie ses gens dans les forêts prendre les lions et d'autres bêtes farouches ; mais, subjugués par la sainteté de l'évêque, les fauves se couchent à ses pieds et deviennent ses défenseurs. Cependant, saint Blaise, avec un courage surhumain et une éloquence extraordinaire, reproche au tyran sa cruauté, condamne le culte des faux-dieux et prêche la foi de Jésus-Christ. En même temps, il guérit les malades et prouve par l'évidence du miracle, la vérité de sa parole.

Hélas ! la cruauté ne désarme pas ; le saint évêque paraît de nouveau au tribunal de César ; il est condamné et partage avec deux innocents, les souffrances et les honneurs du martyre. C'était le 3 février 316.

Comme saint Fort, saint Blaise est l'ami et le protecteur des petits enfants. « A Rome, dans l'église Saint-Blaise, on bénit un vase d'huile, et les malades qui souffrent de la gorge trempent dans cette huile, l'extrémité d'un cierge et s'en oignent le cou. Dans la haute Italie, les reliques du Saint sont reliées par une chaînette à l'extrémité de deux cierges que le prêtre applique en croix sur la gorge de ceux qui viennent implorer l'intercession du Saint ; le prêtre prononce en même temps ces paroles : *per intercessionem B. Blasii, liberet te Dominus ab omni malo. Amen.* De tout temps, on a invoqué saint Blaise contre les maux de gorge. Son culte doit donc être bien cher à toutes les mères exposées à voir emporter en quelques heures leurs petits enfants par le terrible croup ; elles doivent avoir d'autant plus de confiance, que le saint Evêque, avant de tendre son cou au bourreau, pria Dieu en faveur de *tous ceux qui, dans la suite des temps, imploreraient son secours.* Alors Notre-Seigneur lui apparut et lui dit d'une voix qui fut entendue de toute l'assistance : « *J'ai ouï ton oraison et je t'accorde ce que tu me demandes.* »

TONNERRE. — IMPRIMERIE P. BAILLY